



Conseil Municipal du 22 mars 2021 à 9 heures
à l'Espace Daudet

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le VINGT DEUX MARS à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué par le maire le 16 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à ORANGE, afin de garantir le respect des mesures de distanciation sociale et la protection des personnes vulnérables, en session ordinaire du mois de MARS ;

*Sous la présidence de Monsieur Jacques BOMPARD, **Maire***

ETAIENT PRESENTS :

*M. Jacques BOMPARD, M. Yann BOMPARD, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, M. Jean-Pierre PASERO, M. Jonathan ARGENSON, Mme Marcelle ARSAC, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoint***

*M. Armand BEGUELIN, M. Patrice DUPONT, Mme Christiane LAGIER, Mme Christiane JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Christine LOPEZ, M. Pierre MARQUESTAUT, Mme Marie-France LORHO, Mme Valérie ANDRES, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.***

ABSENTS EXCUSES :

Mme Joëlle EICKMAYER qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre PASERO

Mme Muriel BOUDIER qui a donné pouvoir à Mme Marcelle ARSAC

M. Michel BOUYER qui a donné pouvoir à M. Xavier MARQUOT

Mme Marion ROCHE-STEINMETZ qui a donné pouvoir à Mme Catherine GASPA

Mme Aline LANDRIN qui a donné pouvoir à M. Yann BOMPARD

ABSENTS:

M. Bernard VATON

Mme Carole NORMANI

M. Gilles LAROYENNE

Mme Déborah SOLIMEO

Mme Yannick CUER

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Céline BEYNEIX est nommée secrétaire de séance.



Monsieur le Maire soumet le procès-verbal sommaire de la séance du 22 février 2021 à l'approbation du Conseil. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

RAPPORTEUR : Madame Marie-Thérèse GARMARD

1. COMPLEMENT DE LA DELIBERATION N° 451/2020 PORTANT SUR L'ACQUISITION D'ELEMENTS DE COSTUMES DU 18^{ème} ET 19^{ème} SIECLE PAR LE MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE D'ORANGE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'acquisition d'éléments de costumes du 18^{ème} et 19^{ème} siècle à Mme Monique ALPHAND pour un montant de 2 800€, à M. Francis MILLERAND pour un montant de 12 300€ et à Mme Annie PERRIN pour un montant de 2 400€ .

30 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



2. COMPLEMENT DE LA DELIBERATION N°451/2020 PORTANT SUR L'ACQUISITION DE LA COLLECTION VALLENTIN DU CHEYLARD PAR LE MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE D'ORANGE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'acquisition des objets mobiliers constituant l'intégralité de la collection Vallentin du Cheylard à Mme Amicie D'ARCES pour un montant de 475 000 €, **VERSE** à Mme Amicie D'ARCES un acompte de 160 000 € à la signature de l'acte de vente et **ACTE** que le versement du reliquat interviendra lors du transfert de la jouissance.

30 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre PASERO

3. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'UTILISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA VILLE D'ORANGE PAR LES ENFANTS DE LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la convention d'utilisation des accueils de loisirs de la ville d'Orange par les enfants de la commune de Châteauneuf-du-Pape.

30 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Monsieur Jonathan ARGENSON

4. GROUPEMENT DE COMMANDES - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE D'ORANGE ET LA SAS CGL EVENT

↳ Le Conseil Municipal **ADHERE** au groupement de commandes pour l'organisation et la programmation de concerts pour l'année 2021, **APPROUVE** la convention de partenariat constitutive du groupement de commandes désignant la ville d'Orange coordonnateur du groupement et **DECIDE** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

30 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Madame Marcelle ARSAC

5. CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATTACHE TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET

↳ Le Conseil Municipal **CREE** au tableau des effectifs un emploi permanent d'attaché territorial à temps non complet de 17h30 concernant le poste de Directeur de la Direction de la Culture et **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

2 VOIX CONTRE (Mme HALOUI, M. SAVIGNAN)
28 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Monsieur Pierre MARQUESTAUT

6. PROJET D'EXPERIMENTATION DE LOCATION DE TROTTINETTES ELECTRIQUES PARTAGEES SUR LA COMMUNE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la convention d'autorisation d'expérimentation entre la SARL BIRD RIDES France et la ville d'Orange pour la location de trottinettes électriques partagées sur la commune d'Orange

1 ABSTENTION (M. SAVIGNAN)
29 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



Mme Marie-France LORHO quitte la séance à 10h après avoir donné pouvoir à M. Jacques BOMPARD

RAPPORTEUR : Madame Marcelle ARSAC

7. REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNELS ARRETE AU 1^{er} FEVRIER 2021

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVER** les modifications du tableau des effectifs et **PRECISE** que les dépenses en résultant seront couvertes par les crédits inscrits au budget principal.

2 VOIX CONTRE (Mme HALOUI, M. SAVIGNAN) 28 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE

❧❧❧❧❧

RAPPORTEUR : Monsieur Yann BOMPARD

8. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - ANNEE 2021

↳ Le Conseil Municipal **PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaires relatif à l'exercice 2021, sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaires.

❧❧❧❧❧

La séance est levée à 10H55

Vu pour être affiché le : 25 MARS 2021

et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Jacques BOMPARD.